Objet : Relevé des échanges – Réunion Publique N°1 – Concertation – Révision du PLU de la communes de Radinghem

**Lieu** : Espace Octave Bajeux

**Date** : mardi 13/11/2018

Modalités/déroulé de la réunion :

* Introduction de la réunion par le Maire (accueil et rappel des objectifs de la réunion)
* Présentation du contexte de la révision du PLU par la MEL
  + Qu’est-ce qu’un PLU ?
  + Calendrier de la procédure, modalités de la concertation avec le grand public
  + Présentation des enjeux principaux issus du diagnostic du PLU
* Ateliers de travail des participants pour compléter le diagnostic et dégager des pistes de projet
* Travail en sous-groupe avec les participants sur la base d’un questionnaire
* Restitution et échanges avec le maire

*Le présent compte-rendu est accompagné de la présentation réalisée lors de la réunion pour sa bonne compréhension.*

**Atelier de travail - Retours / questionnaire et échanges avec le maire**

**DEMOGRAPHIE/HABITAT** – ***Pour qui faudrait-il construire des logements ? Quelles formes d’habitat faut-il privilégier ?***

Retours des tables :

* Souhait général de garder/attirer des jeunes dans la commune, y compris en jouant sur la taille des logements pour proposer des logements plus petits et moins chers
* Il faut aussi développer l'offre pour les aînés en développant par exemple l’offre en béguinage. Suggestion de développer les béguinages mais avec plutôt des offres médicalisées. Il faut permettre aux aînés de rester sur Radinghem-en-Weppes.
* Le développement de petits logements peut répondre aux 2 besoins (jeunes et personnes âgées).
* Suggestion de réhabiliter l'existant et en particulier les fermes, voire le site du Crédit mutuel au Sud de la commune
* Le développement du logement social fait débat : certains souhaitent en développer mais pas trop et pour accueillir seulement des jeunes de Radinghem. D'autres personnes y voient une condition pour accueillir des jeunes.
* Souhait de ne pas développer de logements collectifs en raison de leur impact paysager, ou alors avec une très forte intégration paysagère et surtout ne pas dépasser le R+2

Réponses/Remarques du Maire :

* + - * Le maire souligne l’importance de garder les jeunes sur la commune
      * Il apporte un point de vigilance sur le fait de développer les logements en béguinage. Celui créé sur la commune n'accueille que 2 personnes de Radinghem alors qu'il y avait de la demande au début du projet. Au moment de passer le cap, beaucoup de personnes ont fait marche arrière car elles ne souhaitaient pas laisser leur logement et passer dans du locatif social.
      * Le maire est plus mesuré sur le site du Crédit mutuel. Il faut lui trouver une nouvelle vocation, mais les élus ne souhaitent pas y développer de logements car le site est trop éloigné du centre bourg.

**MOBILITE** – ***Quels sont les problématiques de déplacement sur la commune ? (voiture, piéton, vélo, transport en commun, etc., priorité générale ou localisée sur la commune) Quelles pistes pour améliorer la situation ? Quelles sont les priorités d’action ?***

Retours des tables :

* Plusieurs tables pointent le manque de trottoirs sur certains secteurs de la commune et notamment entre Radinghem-en-Weppes et Bois-Grenier pour sécuriser les cheminements piétons.
* Besoin de développer les pistes cyclables notamment vers Bois Grenier ainsi qu’un réseau à l'échelle des 5 communes, et même au-delà, notamment vers Beaucamp-Ligny
* Une table pointe le besoin de développer une piste cyclable/piéton rue des Hauts champs
* Les participants font part d’une grande attente sur la nouvelle offre Transpole qui doit être mise en place début 2019. Ils sont conscients que l’habitat dispersé présent sur la commune n’est pas favorable pour développer les transports en commun et avoir une offre efficace.
* Besoin de développer les poches de stationnement pour le co-voiturage mais aussi près des arrêts de bus pour organiser le rabattage vers la gare d'Armentières ou vers Saint Philibert
* Suggestion de créer des garages à vélo sécurisés sur la place du village ou près des arrêts de bus pour faciliter leur utilisation
* Nécessité que le stationnement près de la gare d'Armentières ou de Saint Philibert soit développé pour favoriser l’utilisation du train
* Un besoin ponctuel de parking pour les poids lourds sur les communes est mis en avant

Réponses/Remarques du Maire :

* + - * Il rejoint les habitants sur l’importance de développer les parkings près des gares
      * Monsieur le Maire indique que le nouveau plan de transport de la MEL va améliorer l’offre en transports en commun sur la commune à partir de janvier 2019. La commune est actuellement en attente des supports de communication à destination des habitants.
      * Le traitement de la rue des Hauts Champs était prévu dans les cartons du Département. Suite au transfert de compétence, ce projet a été inscrit dans la programmation de travaux par la MEL pour 2019/2020
      * En ce qui concerne le projet piétonnier vers Bois Grenier : la réalisation d’une portion du cheminement pose aujourd’hui question. Il conviendrait en effet de maintenir les fossés pour ne pas nuire à l’écoulement des eaux pluviales, et il est donc nécessaire de passer par les terrains privés, mais certains propriétaires ne sont pas d'accord. L’objectif est d’aboutir à une médiation amiable, et le sujet est en cours de réflexion. Monsieur le Maire précise que ce projet de piétonnier était inscrit dans le programme municipal et demeure plus que jamais une priorité pour la municipalité.

**ENVIRONNEMENT/PAYSAGE/PATRIMOINE** - ***Quels sont les atouts du cadre de vie sur votre commune (bâtiment, monument, boisement, place, site naturel, point de vue remarquables, etc.) ? Quels sont les sites à valoriser ? Quels sont les points à améliorer et les nuisances à résorber pour gagner en qualité de vie ?***

Retours des tables :

* Les tables mettent en avant l’atout majeur du village : la ruralité à proximité de l'urbain. Il est important de garder les avantages de la campagne près de la ville
* Il faut garder la tranquillité, les chemins communaux
* Depuis 1 an ou 2, la rue de la Fêterie est trop dangereuse. Des nuisances sont mises en avant : boues et véhicules qui roulent très vite, notamment les bus. Il faut intervenir sur les limitations de vitesse.

Réponses/Remarques du Maire :

* + - * Tout en confirmant l’importance de préserver le caractère rural de la commune, Monsieur le Maire précise que le problème des incivilités routières est un problème général et préoccupant qui ne se limite pas à une seule voirie de la commune. Il souligne la collaboration étroite avec les services de la brigade de gendarmerie d’Hallennes les Haubourdin.

**ECONOMIE/EQUIPEMENTS** – ***Comment évaluez-vous l’offre de commerces, services et équipements sur la commune ? Quels sont les besoins ? Quels types d’activités faut-il développer sur la commune (sur le cœur de bourg et sur la zone d’activités) ?***

Retours des tables :

* Une table propose l’installation d’un point de vente collectif des agriculteurs (peut-être sur le site du Crédit Mutuel ?), d’un distributeur automatique
* Souhait d'avoir un service postal à la mairie
* Manque une boulangerie dans le secteur, mais peut-elle tenir sur la commune : celle de Beaucamps a fermé, un projet existe à Ennetières mais va-t-il aboutir ?
* Des habitants s’interrogent sur le pôle médical : sera-t-il uniquement dédié à des kinés ? Les professionnels seront de nouveaux professionnels ou des professionnels déjà installés sur la commune ?
* Une micro crèche est suggérée par plusieurs tables. Pourquoi pas à côté du Crédit mutuel avec une micro crèche d'entreprise qui pourrait aussi servir à la commune ?

Réponses/Remarques du Maire :

Sur la micro crèche, Monsieur le Maire est content des suggestions des nouveaux habitants. Il y a quelques années, il y a eu 4 projets privés en même temps mais aucun n’a abouti. La mairie est ouverte à la discussion sur le sujet mais il faudra faire attention à la complémentarité des assistantes maternelles qui sont présentes sur la commune.

Sur le sujet du service postal, il partage le besoin, mais cela lui semble compliqué au vu des tendances actuelles sur les autres communes.

Il entend les demandes des habitants pour de nouveaux commerces et services, comme la boulangerie. Mais est-ce viable ? Il rappelle qu’un marché avait été initié le jeudi sur la commune, mais il n’a pas fonctionné : les gens qui allaient à l'école se garer expressément ailleurs pour éviter le marché. De même, l’épicerie mise en place grâce à l’aide de la commune fonctionne « doucement ». Il est primordial de faire vivre les commerces présents en y consommant.

Sur le pôle médical, tous les éléments ne sont pas encore définitivement calés. On en saura plus rapidement. Monsieur le Maire précise que, certes soutenu par la municipalité, ce projet demeure un projet privé et qu’il concernera différentes professions médicales ou para médicales.